

villedieu-sur-indre

dimanche 30 septembre 2012 NA

Les chiens s'exercent à l'obéissance

Nous avons été obligés de refuser des équipes pour notre concours d'obéissance. Nous avons cinquante-cinq équipes sur le terrain sur le week-end. Anne Tessonneau, présidente du club d'éducation canine de Villedieu-sur-Indre,

était ravie de l'engouement pour le concours organisé par son club.

Les cinquante-cinq équipes présentes sur le terrain, situé allée de Mehun, devaient répondre à un certain nombre d'exigences pour le passage

des certificats de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation (CSAU). Les chiens pouvaient aussi passer le brevet et les classes 2 et 3. Cette dernière classe permet de prétendre à une sélection aux concours nationaux.

L'éducation de base est le CSAU. Plus on veut aller plus loin dans l'obéissance du chien, plus les exercices pour passer au rang supérieur sont pointus et longs. « Pour le CSAU, on demande une marche en laisse, un rappel, ne pas bouger, l'absence et la sociabilité. Pour la classe 3, neuf exercices sont demandés comme trois blocages, un rapport d'objet directionnel, l'envoi du carré, changement de direction et d'allure, ou encore l'odorat », détaille la présidente.

Sous le regard bienveillant du juge, Michel Rivière, venu spécialement de Dordogne, les cinquante-cinq équipes ont passé, une à une, les exercices. Les notes obtenues pouvaient permettre aux animaux de changer de catégorie. Après le CSAU et le brevet, samedi, les chiens classes 2 et 3 sont en piste, aujourd'hui, pour être jugés.

Cor. NR : Thierry Maquin

Concours d'obéissance, allée de Mehun, derrière le terrain de pétanque, aujourd'hui, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Entrée gratuite.



Le chien exécute un parcours, sous le regard de sa maîtresse et du juge.